

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2008

1. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement

- Presbytère : portail posé sur le garage
- Théâtre : plafond coupe feu sous la scène posé.
- Ecole publique : travaux reportés après la fin de l’école.
- Ateliers municipaux : hourdis faits
- Club house : minuterie posée pour le chauffage, coupure 2 heures.

Mme TURPEAU demande si l’aménagement extérieur pour la sécurité du restaurant scolaire a été étudié. Travaux à revoir après les vacances selon le budget disponible.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

- Garderie périscolaire : essai des nouveaux horaires pour 3 mois à compter de la rentrée prochaine. Ouverture dès 7 h 00 le matin et fermeture à 19 h 00.
- Conseil des jeunes : projet « Roumaniterre » budget prévisionnel remis à chaque conseillers : on constate une importante augmentation au niveau du prix des billets d’avion. Montant de la subvention communale : le maire propose un engagement de la commune pour 1700 € maximum en fonction de l’aide du Conseil Général qui reste à venir (1000 € maximum). Il faut considérer que la participation des familles a été augmentée et que les fonds collectés par les jeunes sont bien supérieurs aux prévisions. Après en avoir délibéré, le conseil décide de voter pour le versement d’une somme de 1.500 € dès maintenant. (1 abstention : Mme MERCERON)

c. Commission « Environnement naturel » - voirie

La commission s’est réunie la semaine dernière pour le marquage des places pour handicapés et pour étudier une demande d’élargissement de chemin communal pour la desserte d’un champ à Nantilly.

La commission propose de tailler les haies pour élargir ledit chemin mais il n’est pas question, sous peine de créer un précédent, de terrasser. Le conseil approuve.

- Stade municipal : pose des poteaux pour les filets pare ballons en cours.
- Tracteur : l’assurance prend en charge la facture de 3000 € de réparation.
- C15 : problème de soupapes : 800 € de réparation au garage Blanchard.
- demande de Mr GELINEAU (GEVANA) pour pose de 2 panneaux stop en sortie de parking privé. Le maire propose que la commune prenne cette dépense en charge. Le conseil vote pour (1 abstention : Mlle COUDREAU).
- places de parking à matérialiser sur tous les parkings communaux : accord du conseil pour la salle des fêtes et le théâtre.

- passage du jury du concours des maisons fleuries : 106 km parcourus. Remerciements à Mr GATARD qui prête son véhicule pour cette journée appréciée de tous les membres du jury.

d. Commission « Vie Associative et culturelle »

La commission s'est réunie pour finaliser l'organisation du 14 juillet.

Mr BERTIN cherche des volontaires pour surveiller les installations du feu d'artifice. 8 volontaires de 18 h à 22 h.

Citerne eau : prêtée par Roger FOUILLET

Fauchage de l'espace par la communauté de communes : à revoir.

- Buvette du 14 juillet : Mme AUBINEAU demande s'il y a du vin rouge servi à la buvette : la réponse est non.
- Passage de la course cycliste à 15 h 30. Le maire a participé à une réunion à la Préfecture pour cette organisation. Pensez à enlever les coussins berlinois avant le passage des coureurs.
- Demande de Pauline AUDEBAUD pour mettre à sa disposition une grande salle du 21 juillet à la mi-août à titre privé. Pour la salle de sports, voir les disponibilités avec la communauté de communes. Pour la salle des fêtes éventuellement mais voir à prendre une assurance à son nom propre.
- Rendez-vous est pris avec M. BILLAUD David le 25 juillet pour des renseignements sur les jumelages.

e. Commission « communication – Information »

Le bulletin municipal est distribué cette semaine. Quelques remarques concernant des oublis :

- Mr FAURET dans la commission voirie
- Mme MOREAU dans la commission jeunesse.
- Selon Mr MERCERON la présentation aurait pu être changée à l'occasion du renouvellement du conseil : homogénéité dans la lecture ; chaque commission pourrait avoir un lien, une présentation homogène pour chaque association pourrait être envisagée. Selon d'autres avis, d'un autre côté une présentation différente pour chaque association est plus vivante : à réfléchir pour l'année prochaine.
- Site internet toujours tenu par Thomas VERGNAUD : capacité du site insuffisante, faire une réunion spéciale le 17 juillet à 18 h 30 avec la commission communication.
- Repas des aînés : plutôt réussi selon les échos. Le maire remercie toutes les personnes ayant participé au service. 260 repas ont été servis, y compris la maison de retraite.
- Réunion avec les Bolides Chichéens à Faye l'Abbesse, les élus et l'association sportive de Faye l'Abbesse pour envisager l'avenir par rapport à l'homologation des terrains d'auto cross. Dans un 1^{er} temps, une demande d'homologation du terrain de Faye l'Abbesse doit être lancée.
- Terrain de Chantegros : voir à nettoyer les buttes couvertes de chardons à graines. Le bas du terrain sera nettoyé cette semaine. Le stock car est reporté au 27 juillet.
- Problème avec la SOREGIE pour l'effacement des réseaux électriques à Millepot. En effet, suite à un avis déposé en décembre, la SOREGIE a entrepris l'effacement

de ses réseaux mais les fils téléphoniques n'ont pas été enfouis. Une information par la SOREGIE a été faite sous couvert de l'article 49 qui prévoit que si la commune ne se manifeste pas les travaux sont faits. Or l'avis nous signifiait un renforcement de réseau mais pas d'effacement. Le maire a écrit aux dirigeants et élus du conseil d'administration du SIEDS pour les avertir de cette procédure. Il n'y a eu aucune réunion de chantier, aucune information donnée au préalable.

- Tirage au sort des jurés d'assises : un certain nombre de personnes de CHICHE ont été tirées au sort.
- Un employé communal s'est accidenté chez lui : tendon coupé au niveau du bras. Voir pour son remplacement.

2. RESULTAT CONSULTATION POUR MARCHE TRAVAUX DE VOIRIE 2008

Mr RENAUDET rappelle les routes concernées et présente le tableau comparatif des prix. Accord du conseil pour retenir le moins disant avec la solution enrobé à chaud : La société RACAUD de Vernoux en Gatine est donc retenue pour une somme de 78.259,70 € HT.

Le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer le marché et lancer les travaux dès le mois de septembre.

3. DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET GENERAL

Le budget général sera modifié comme suit :

1. + 10.000 € au programme voirie pour tenir compte du marché ci-dessus et – 10.000 € dans le programme du lotissement du Pinier qui ne sera lancé qu'en fin d'année 2008.
2. Amortissement du coût du PLU sur plusieurs années. Durée proposée : 4 ans.

4. RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

La commune avait jusqu'à maintenant une ouverture de crédit de 76.000 € pour assurer la trésorerie auprès du Crédit Agricole.

Il convient de renouveler cette disposition à compter du 1^{er} juillet 2008 pour une somme de 100.000 €.

Propositions du :

- Crédit Mutuel : Taux en vigueur : T 4M + 0,10
- et Crédit Agricole : Taux en vigueur : T 4 M + 0,30

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'opter pour l'offre la plus intéressante, soit celle du Crédit Mutuel. Etant entendu qu'aucun frais ne sera payé si la ligne de trésorerie ne sert pas.

5. DELIBERATION DU SIEDS POUR ABANDON DE LA COMPETENCE « EAU »

Vu la délibération du comité syndical du SIEDS en date du 26 mai 2008 adoptant la mise fin de la compétence facultative « eau » du SIEDS,

Le Maire propose au conseil municipal de la commune de CHICHE D'accepter le retrait des collectivités suivantes :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| - Cherveux Saint Christophe | Germond Rouvre |
| - Magné -Niort- Coulon- Bessines | Melle |
| - Pamproux | Seneuil |
| - Soudan | SaintLéger-de-la-Martinière |
| - Saint Martin-les-Melle | Saint Pompain |
| - Saint Rémy | Sainte Blandine |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition du maire.

6. MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Vu l'accord du centre de gestion et de la communauté de communes préalablement à la décision de la commune, le temps de travail de Mlle TURPAULT Véronique sera augmenté pour tenir compte du nettoyage de la salle de sports. Cette augmentation sera prise en charge par la communauté de communes.

Mr BOUSSARD soulève le problème d'égalité par rapport aux autres salles qui sont communales mais qui ne sont pas nettoyées par les agents communaux ? (salle de gym, théâtre, club house...)

Mme MOREAU Fanny se retire et laisse pouvoir à Mr CHATAIGNER.

7. SUBVENTIONS

a. G.D.S.

Suite au courrier par rapport à la fièvre catarrhale, les élèves doivent payer une vaccination à leur charge. Le groupement de défense sanitaire de Chiché sollicite la commune pour une subvention.

Mme TURPAULT et Mr GROLLEAU expliquent le souhait du groupement de Chiché pour venir en aide aux élèves de la commune qui cotisent à une caisse de solidarité prenant en charge la perte éventuelle d'animaux. La subvention de la commune viendra bien en dédommagement des cotisations aux élèves de Chiché.

Mr GROLLEAU se retire du débat.

Après avoir délibéré sur l'aspect égalitaire vis-à-vis des autres activités commerciales ou industrielles, le conseil décide de voter à main levée sur cette demande de subvention.

Abstentions : 6 (Mr RAMBAULT – Mme MERCERON – AUBINEAU – BOCHE – CHOLOUX et COUDREAU)

Vote pour : 11

N'ont pas participé au vote : Mr GROLLEAU et Mme MOREAU Fanny

b. ASSOCIATION DES MAIRES DES DEUX-SEVRES

Le maire donne lecture du courrier de l'association des maires des Deux-Sèvres nous faisant part du montant de la cotisation annuelle due pour l'année 2008. Cotisation calculée en fonction du nombre d'habitants de la commune. Cette association assure un service juridique étoffé et compétent pour les mairies. Cotisation totale de 404,74 €.

Le conseil émet un avis favorable.

8. QUESTIONS DIVERSES

a. Semaine scolaire à la rentrée 2008-2009

Le nouveau calendrier prévoit 12 jours d'école en moins sur l'année avec 2 heures par semaine de soutien individuel qui aura lieu le matin entre 8 h 20 et 8 h 50.

En conséquence, les familles devront s'adapter mais également le service de garderie et les heures du personnel communal devront être réorganisées. A voir en collaboration avec Mme MERCERON.

Par ailleurs, le maire annonce le départ en retraite de Mme COURJAUD le 1^{er} mars 2009.

b. Programme de formation des élus

L'association des maires organise des formations pour les élus. Si des conseillers sont intéressés la commune prend en charge le coût.

c. Demande d'emplacement de taxi

Mr FIGARO souhaite obtenir un emplacement. Les demandes sont réglementées et autorisées par la Préfecture. Le conseil ne s'oppose pas à la demande de Mr FIGARO et l'invite à prendre contact avec la Préfecture.

Nombre d'emplacement actuellement autorisé pour Chiché, 2 pour les ambulances ASUR et 1 pour GATARD.

d. Rencontre avec La Poste

Le maire a été sollicité par le directeur de la poste de Bressuire et il a été question des heures d'ouverture du bureau de poste de Chiché. Amplitude horaire d'ouverture de 30 heures alors qu'il n'y a que 10 heures justifiées. Le maire s'est opposé en disant que des travaux ont été réalisés pour la poste, de plus la population est en augmentation.
